

INTERNEWS INTERNATIONAL
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 18 Rue Piat
75020 PARIS

EXERCICE 2025

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**commissaire
aux comptes**

C € C

Compagnie Européenne de Comptabilité
SAS au capital de 8 000 €
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
32 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS - ☎ 01.42.94.87.40

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'**INTERNEWS INTERNATIONAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Règles et méthodes comptables » et « Règlement comptable » de l'annexe qui exposent le changement de méthodes comptables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du bureau et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 03 juin 2026

Compagnie Européenne de Comptabilité
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris



Dominique BEGUIN VETTERL

ANNEXE AU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du

Commissaire aux Comptes de l'exercice 2025

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



INTERNEWS INTERNATIONAL
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : 18 Rue Piat 75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Internews International assiste Internews Europ dans l'administration de ses projets, en échange d'une indemnisation sur une base de temps passés refacturés au coût réel sans marge et d'une indemnisation à hauteur de 50% des frais de loyers supportés par Internews International. En 2025, les services fournis et refacturés par Internews International à Internews Europ se sont élevés à 1 019 800,76 €.

Paris, le 03 juin 2026

Compagnie Européenne de Comptabilité
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris



Dominique BEGUIN VETTERL

INTERNEWS INTERNATIONAL
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
18 Rue Piat 75020 PARIS

EXERCICE 2025

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

INTERNEWS INTERNATIONAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	71 320		71 320	8 550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	71 320		71 320	8 550
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	2 103 590		2 103 590	977 104
Charges constatées d'avance	1 927		1 927	
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 218 183		1 218 183	217 581
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 323 700		3 323 700	1 194 685
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	3 395 021		3 395 021	1 203 235

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

INTERNEWS INTERNATIONAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-314 919	-76 720
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)	31 358	-238 199
Situation Nette (sous-total)	-283 561	-314 919
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	-283 561	-314 919
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 717 828	1 135 756
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	2 717 828	1 135 756
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	155 401	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 874	18 396
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	156 968	156 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	279 201	
Produits constatés d'avance	198 027	207 257
TOTAL DETTES	956 470	382 398
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif	4 284	
TOTAL PASSIF GENERAL	3 395 021	1 203 235

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

INTERNEWS INTERNATIONAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	1 019 801	1 326 698
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 348 273	1 951 648
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 044 455	226 010
Autres produits	3	1
Total des produits d'exploitation (I)	5 412 532	3 504 357
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	1 314 595	950 905
Aides financières	331 956	245 621
Impôts, taxes et versements assimilés	34 838	120 838
Salaires	730 482	972 495
Cotisations sociales	342 703	394 786
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	2 626 526	1 055 267
Autres charges	2	3
Total des charges d'exploitations (II)	5 381 102	3 739 914
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	31 430	-235 558

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

INTERNEWS INTERNATIONAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	31 430	-235 558
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)	72	2 641
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-72	-2 641
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 412 532	3 504 357
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 381 174	3 742 555
EXCEDENT OU DEFICIT	31 358	-238 199
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

INTERNEWS INTERNATIONAL

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 395 021€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 31 358€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Deux subventions ont été reçues de la European Commission et du Sigrid Rausing Trust pour un montant total de 3 348 273€.

Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

l'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Règlement comptable:

les comptes annuels ont été arrêtés conformément au Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général , applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025(sous réserve des adaptations prévues par d'autres règlements de l'ANC qui s'appliquent à l'entité concernée).

Pour donner suite à l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06, cela a engendré un changement de méthode comptable sans incidence significative sur la présentation des comptes.

l'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

l'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	8 550	-	83 437	-	20 667	71 320
Total Immobilisations Financières (III)	8 550	-	83 437	-	20 667	71 320
TOTAUX (I+II+III)	-	-	83 437	-	20 667	71 320

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	15 182
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	9 722
	État	43 844
	Divers	-
TOTAL		68 748

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		71 320	-	71 320
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12 377	12 377	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	1 599 688	1 599 688	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		491 524	491 524	-
Charges constatées d'avance		1 927	1 927	-
TOTAUX		2 176 837	2 105 517	71 320
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Banques	1 218 183	217 581
TOTAL	1 218 183	-

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	1927		

PASSIF**Capitaux propres :**

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	-				-
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-76 720	-238 199			-314 919
Résultat de l'exercice	-238 199	238 199	31 358		31 358

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	166 874	166 874	-	-
Personnel et comptes rattachés	63 575	63 575	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	83 378	83 378	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	10 015	10 015	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	155 401	155 401	-	-
Autres dettes	2 997 028	2 997 028	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	198 027	198 027	-	-
TOTAUX	3 674 297	3 674 297	-	-
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	155 401	-	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	51 553
	Charges sociales	26 662
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	166 874
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	6 293
	Divers	-
TOTAL		251 382

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	198 027		

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services		1 019 801	1 019 801
Chiffre d'affaires total		1 019 801	1 019 801

Subventions :

	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics	-	-				-
Subventions d'exploitation	-	-				-
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement	3 348 273					3 348 273
Total	3 348 273					3 348 273

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	-
Résultat financier	-	-

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	72	-
Résultat exceptionnel	-72	-

Autres Informations Spécifiques :

Fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes:

	A l'ouverture de l'exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transfert	A la clôture de l'exercice montant global A-B+C	A la clôture de l'exercice dont fonds dédiés
Fond dédié EED	80 489	80 489	80 489				
Fond dédié SIGRID		101 793				101 793	
Fond dédié ETHIOPIA	624 255	624 255	567 824			56 431	
Fond dédié JELLYWISH	83 208	83 208	82 380			828	
Fond dédié SOUDAN	347 804	347 804	313 762			34 042	
Fond dédié Ukraine		2 524 733				2 524 733	
Total	1 135 756	3 762 282	1 044 455			2 717 827	

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 12 salariés

Engagements Financiers donnés et reçus :

- Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants:

Néant

- Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants:

Néant